

PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU JEUDI 4 JUILLET 2024 – 20H00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier PECH, Maire.

Convocation du 27 juin 2024

Présents : Didier Pech, Anne-Marie Delbos, Lucienne Fermy, Stéphanie Cazadiou

Excusé : Jean-Paul Bernard donne procuration à Didier Pech
Charlotte Ince donne procuration à Anne-Marie Delbos

Secrétaire de séance Anne-Marie Delbos est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1-Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2024.

Approuvé à l'unanimité

2- Délibérations

- **Instauration de l'allocation forfaitaire de télétravail**
Les documents relatifs au télétravail étant fournis, M. le maire propose d'accorder l'allocation forfaitaire de télétravail qui s'élève à 2.50 € par jour travaillé.
Les horaires de télétravail de la secrétaire de mairie sont un mercredi tous les 15 jours de 8h30 à 12h00, soit 1 journée par mois. L'allocation mensuelle s'élèvera donc à 2.50 €.
La délibération est approuvée à l'unanimité
- **Délibération relative à l'arrêt des zones d'accélération des zones EnR**
Les zones d'accélération EnR sont enregistrées sur le portail gouvernemental et approuvées par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.
Il convient donc de faire une délibération pour suivre la procédure.
La délibération est approuvée à l'unanimité
- **Délibération relative au transfert du pouvoir de police de la publicité**
Un arrêté stipulant que la mairie ne transfère pas le pouvoir de police de la publicité a été effectué fin juin, conformément aux vœux de la communauté de communes.
Après discussion avec les conseillers, la commune ne souhaite pas confier la gestion du pouvoir de police aux services ADS.
La délibération n'est pas retenue à l'unanimité
- **Délibération relative aux non-valeurs inférieures à 100 euros**
Cette délibération sera revue lors du prochain conseil municipal.
- **Délibération relative aux exonérations foncières sur les propriétés bâties et les cotisations foncières des entreprises dans le cadre de France Ruralité Revitalisation**
Les communes du Lot font partie du dispositif France Ruralités Revitalisation et à ce titre peuvent bénéficier d'exonération de taxes foncières des entreprises, ainsi que d'autres avantages, tels que une majoration de la dotation globale de fonctionnement, d'une

attribution prioritaire des concours financiers de l'état pour la réhabilitation de l'habitat ancien en vue de les transformer en logements sociaux à usage locatif.

La délibération est annulée car la commune n'est pas concernée, en effet la taxe CFE concerne uniquement les installations ou reprises d'activités

3-Questions diverses.

➤ **Non renouvellement du contrat CDD agent d'entretien**

M. le maire présente au conseil le statut de l'agent d'entretien en congés maladie depuis plus d'un an. Son contrat est un CDD se terminant le 31 octobre 2024. Son dernier arrêt de travail va jusqu'au 14 juillet.

Après discussion les conseillers s'accordent pour ne pas renouveler son CDD.

Le CDG du Lot sera contacté afin de vérifier la procédure à suivre

➤ **Installation des panneaux et balises**

Une nouvelle commande a été passée pour rajouter des panneaux de stationnement interdit et des mâts conformes aux lames déjà reçues (les mâts reçus ne correspondent pas à la commande). Dès que la commande sera reçue, l'installation des panneaux sera programmée avec l'aide de quelques volontaires.

➤ **Arrêtés de mise en péril (maison Théron et Horn)**

Discussion reportée au prochain conseil municipal

➤ **Achat de la parcelle parking maison des chasseurs et parcelle Bono à l'igüe**

Un courrier a été envoyé au propriétaire de la parcelle et nous sommes en attente de sa réponse.

➤ **Journées citoyennes chemin karstique et réparation du chemin des Bories**

Cette journée est reportée à la fin de l'été. A revoir lors du prochain conseil municipal

➤ **Peinture des bureaux de la mairie**

Travaux prévus en août pendant la fermeture de la mairie

La séance est levée à 21h15.

Le Maire,

La Secrétaire de Séance,